

FRANCE MAYOTTE

FMM N°1782 du mardi 5 juin 2018 - Prix de vente : 1€

MATIN

Economie informelle :
Les kwassas
bétaillères
en approche

Focus du jour / Agir Pour l'Environnement

L'écotourisme présente des opportunités et des risques à bien avoir en tête pour ne pas tomber dans un nouveau piège mahorais



Alpa Joe: une régie qui montre des ratées

Drôle de cinéma

Assises Outre-Mer
Voter pour porter
les projets Maoré
Education nationale
Les droits de
retrait à redouter?



Essaim de séismes
Ça commence
à tomber un peu
partout dans l'île



Chambre à coucher
Salle à manger
Salon
Déco

-20% canapés
-15% chambres
-15% cuisines

PROMO sur tout le magasin

La Qualité pour votre maison

3x sans frais
Service livraison
0639 69 24 92

Md Meubles & déco
La Qualité pour votre maison

Préparez votre **ramadan**

Agir Pour l'Environnement

Le développement de l'écotourisme à Mayotte, des opportunités et des risques à bien avoir en tête pour ne pas tomber dans un nouveau piège mahorais

On présente souvent le tourisme comme le levier du développement économique pour notre île aux parfums. Nos décideurs ont opté pour un éco-tourisme en complémentarité des autres îles vanille de la zone océan Indien. A l'heure où le CDTM et l'INSEE annoncent une embellie pour le secteur avec une augmentation assez nette des fréquentations touristiques, quelles sont les perspectives pour cette forme de tourisme qui allie découverte, respect de l'environnement avec immersion dans la culture locale ?

STREET DANCERS SHOW
HIP HOP EVOLUTION FINALE

Avec la participation de la chorale de l'école du civisme Frédéric D'Achery

SAMEDI 23 JUIN 2018

À la MJC de Miréréni Chirongui de 19h à 23h

(Entrée libre / restauration et rafraîchissement payants sur place)

L'éco-tourisme s'articule autour de 3 axes majeurs et complémentaires. En premier lieu, l'éco-tourisme présuppose un respect de l'environnement, une prise en compte des sites touristiques et de leur intérêt environnemental ; c'est-à-dire la volonté nette de montrer, de faire découvrir sans abîmer la nature ou perturber les animaux. L'éco-tourisme implique aussi un développement économique et social harmonieux reposant sur une démarche locale au côté des populations, les habitants sont intégrés, la découverte des traditions les spécificités de la culture locale reposent sur eux, ils peuvent ainsi dégager un revenu de ces activités complémentaires. Enfin, l'éco-tourisme ce sont aussi des opérateurs touristiques respectueux de l'environnement pour leurs activités : les hôtels, les produits touristiques sont imaginés afin de limiter leur impact environnemental, les éventuels torts causés à l'environnement sont immédiatement réparés.

Depuis quelques temps, les décideurs du secteur du tourisme réfléchissent à l'échelle des îles Vanille afin de créer des offres complémentaires entre les îles, plusieurs travaux ont été initiés en ce sens. C'est ainsi qu'une base de données des offres écotouristiques a été élaborée pour Mayotte en fin d'année dernière révélant une offre diversifiée et

riche autour de la culture, de la nature, des traditions. Des acteurs économiques ont déjà pris ce virage et ce sont près de 100 offres répondant aux enjeux éco touristiques qui sont déjà proposées aux touristes qui ont envie de vivre cette expérience.

Pourtant, ces données encourageantes ne doivent pas cacher une autre réalité qui questionne la stratégie globale de l'écotourisme et du tourisme plus largement.

L'étude du CDTM et de l'Insee est fort intéressante dans la mesure où elle nous aide à mieux cerner le touriste mahorais. Tout d'abord, ils seraient 62 000 à avoir visité notre île en 2017, ce chiffre repart à la hausse pour la première fois depuis 2009. Mais qui sont ces touristes ? 69% d'entre eux sont des personnes venues visiter de la famille installée plus ou moins temporairement sur notre département et 13% sont des touristes d'affaire. Ce qui veut dire que 82% des touristes ne sont pas venus à Mayotte pour visiter notre île pour elle-même, mais parce qu'ils y ont un intérêt familial ou professionnel.

Sur le plateau de l'émission Agir Pour l'Environnement sur KTV, les professionnels du secteur qui réfléchissent au développement du tourisme en préservant l'environnement et la nature affirment que pour que le secteur soit dynamique, il fallait environ 150 000 touristes par an.

Mayotte accueille une biodiversité exceptionnelle, des espèces de plantes endémiques, des espèces animales indigènes en danger d'extinction, des espèces invasives qui menacent chaque jour l'équilibre fragile de notre écosystème vulnérable aux changements climatiques, aux pollutions générées par l'homme. La préservation et la remédiation des atteintes quotidiennes à notre environnement sont au cœur des politiques publiques.

En parallèle, le PIB de Mayotte, si il s'améliore chaque année, positionne tout de même le 101ème département français comme l'une des zones les plus pauvres de l'UE. Le PIB par habitant à Mayotte est 3.5 fois inférieur à celui d'un métropolitain. La volonté de réussir le développement économique, la recherche d'activités qui profiteront à toutes les populations est largement légitime et il est vrai que le tourisme et plus particulièrement l'écotourisme peut permettre de réussir à augmenter le niveau de vie de toute une frange de la population qui est exclue du marché du travail plus traditionnel, faute de qualification, faute de possibilités de se déplacer vers le bassin d'emploi.

Mais comment imaginer protéger notre biodiversité et notre lagon

Ecotourisme, attention à ne pas mettre la charrue avant les boeufs



quand il n'y a pas d'assainissement et que l'on manque d'eau potable ? N'y a-t-il pas une contradiction ? Pour autant, notre diversité culturelle et géographique sont de réels atouts à la fois pour attirer du tourisme mais aussi pour développer l'emploi.

Le tourisme est donc au carrefour de choix importants : l'amélioration du niveau de vie des habitants et la préservation de notre environnement. Comment concilier ces deux aspirations raisonnables ?

Partant de cette réalité des chiffres, des questions essentielles méritent d'être posées : comment fait-on pour répondre aux besoins de 150 000 touristes ? Prenons l'exemple de la consommation d'eau, notre île manque d'eau ; la question de sa disponibilité en 2016 et en 2017 a été suffisamment prégnante pour priver les habitants du sud de l'île de l'eau du robinet. Comment raisonnablement allons nous répondre aux besoins de touristes qui se douchent plus, pour lesquels il convient de changer les draps et le linge de toilette ?

Mayotte ne dispose pas de données sur les consommations en eau des touristes en revanche, des experts

se sont penchés sur le cas de Zanzibar, les touristes consommeraient 16 fois plus d'eau que les autochtones. 3 195 litres pour un touriste en moyenne dans un hôtel de luxe, 686 dans un gîte contre 93 litres pour un zanzibari..... Comment allons nous répondre à ce besoin ici à Mayotte ?

L'assainissement des eaux usées de Mayotte montre que 59,6% du département ne bénéficie d'aucun système d'assainissement contre 1,8% en métropole. Cela signifie qu'on rejette les eaux usées des touristes directement dans le lagon, les rivières ou la nature ? On est bien loin des préoccupations écotouristiques !!!

On parle de piste longue comme d'un levier pour le tourisme, Air Austral affirme que le vol direct avec 3 rotations par semaine affiche un taux de 92% à 95% de remplissage. Corsair parle de 75% de taux de remplissage en ajustant ses rotations à la saison et à la fréquentation. Par ailleurs, l'enquête de l'INSEE et du CDTM précise que 39% des touristes viennent de La Réunion.

Ainsi, a-t-on réellement besoin d'une piste longue pour le développement du tourisme ? Etant entendu que le choix du tourisme de masse n'est

voulu par personne des pouvoirs publics, aux élus en passant par les professionnels du secteur.

Enfin, si l'écotourisme doit permettre la valorisation du patrimoine culturel riche de notre île, il doit aussi favoriser la création d'activité économique.

Ce secteur n'en est encore qu'à ses prémices. En effet, sur les 2 223 offres d'emplois enregistrées par Pôle emploi en 2015, seules 62 ne concernaient le secteur de l'hôtellerie et de la restauration (soit 2,8 %). Pourtant, Le tourisme représente 7,1 % des entreprises actives de Mayotte mais à peine 2,0 % des effectifs salariés. Les entreprises du secteur, rémunèrent donc le porteur de projet mais ne permettent que rarement à ce dernier de commencer à créer des emplois.

Dans le même temps, l'enquête de l'INSEE et du CDTM précise que le chiffre d'affaire du secteur en 2017 se situe à 36 millions d'euros. Un touriste venu visiter sa famille dépense en moyenne 12€ par jour et se loge chez ses proches pendant qu'un touriste d'affaire dépense 85€ par jour et réside dans les hôtels ou autres gîtes. Enfin, 7 touristes sur 10 estiment le rapport qualité prix in-

satisfaisant.

Effectivement, la découverte des traditions, des saveurs, des spécificités de la culture locale se fera au travers d'expérience vécue aux côtés des populations détentrices de cette culture. Il s'agit bien dans la perspective de l'écotourisme d'activités complémentaires, d'appoint et dans des cas plus rares d'une activité à temps complet. Pour autant, des facteurs limitants structurels et conjoncturels sont à intégrer dans la réflexion. La maîtrise du français est indispensable pour proposer un produit écotouristique dans la zone. Dans la dynamique de l'écotourisme au niveau des îles vanille, un niveau de prestation minimum est à prendre en compte au moment d'accueillir des touristes. Nos voisins des autres îles ayant intégré dans les standards un référentiel exigeant. Pour y parvenir, un écueil de taille apparaîtra très vite comme un facteur limitant : la formation des acteurs du tourisme. Il n'existe pas à ce jour sur notre île de formation accessible à tous permettant de comprendre puis de répondre aux attentes d'un touriste et les rudiments de la construction d'une offre touristique en lien avec l'accueil et le service permettant de

De grands chantiers à lancer avant toute chose

positionner utilement les idées. Enfin de tout temps, l'économie parallèle à Mayotte fait des ravages et ralentit le plus souvent le développement du territoire, cette offre écotouristique à mettre en place ne doit en aucune manière devenir un nouveau prétexte pour détourner des revenus de la légalité. En effet, le paiement des cotisations, des taxes et charges permet entre autres aux collectivités de bénéficier de ressources indispensables à la gestion des déchets, des voiries, des eaux usées et autres handicaps considérés par tous comme majeur pour de bonnes conditions de vie mais aussi pour attirer et satisfaire des touristes. Or les revenus d'appoint et complémentaires sont le plus souvent le prétexte pour ne pas procéder aux déclarations. Le secteur agricole et les revenus complémentaires résultant de l'agriculture le montrent : plus de 60% des familles mahoraises exercent une activité agricole pourtant bien peu s'acquittent de leurs cotisations à la CSMA les empêchant d'avoir accès la protection sociale, à la formation et aussi aux produits phytosanitaires autorisés.



Et pourtant, des professionnels engagés qui bougent les lignes tous les jours sont déjà bien présents sur notre territoire, la participation des professionnels de la mer au réseau d'observation Tsiono le démontre. Des établissements comme le Gite du Mont Combani apportent la preuve grandeur nature que l'on peut concilier écotourisme, protec-

tion de l'environnement et développement économique. En conclusion, dans ce secteur comme dans d'autres tout reste à faire : Une bonne prise en compte de l'environnement et une stratégie de développement économique soutenable pour tous les acteurs du secteur passent par une réflexion structurée sur les réelles capacités

de notre île et de sa merveilleuse biodiversité à « absorber » des touristes. De plus, se protéger de l'angélisme qui viserait sans garde fous à dire que tous peuvent devenir des acteurs de l'éco-tourisme à Mayotte nous fera gagner en temps et en efficacité.

Anne-Constance Onghena

NOUVEAUTÉ
PEUGEOT

peugeot scooters.fr

*Voir condition en concession. Photo non contractuelle. Dans la limite des stocks disponibles.

Pour tout achat de scooter
Mayotte Scoot vous offre :

- + la Carte grise
- + 1 Casque Jet
- + 1 Gilet jaune
- + 1^{ère} révision
- + Garantie 2 ans*

PEUGEOT METROPOLIS ALLURE . 3 roues



Tél. 0269 62 67 48 / 0639 27 42 42 - contact@mayotte-scoot.yt
Route de la Grande Traversée, Immeuble CAF - ZI Kowéni
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 8h30 à 12h30.

